

SOMMAIRE

- Economie des guerres civiles p.1
par Vincent Medina, chargé d'études de l'OED
- Compte satellite de la défense : le tableau d'entrées-sorties appliqué au domaine de la défense p.7
par Véronique Genthon et Yves Jacquin, statisticiens de l'OED

ECONOMIE DES GUERRES CIVILES

par Vincent Médina, chargé d'études de l'OED

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et plus encore depuis la dislocation du bloc soviétique, le monde a connu une augmentation du nombre de guerres civiles au point qu'au milieu des années 1990, un quart des pays dans le monde était concerné. Non seulement, les guerres civiles sont devenues plus fréquentes, mais leur durée s'est allongée.

Par ailleurs, la géographie de ces guerres civiles correspond assez largement à celle des pays les plus pauvres, en développement et en transition.

Enfin, les premières victimes sont avant tout les populations.

La concomitance des guerres civiles et de la pauvreté a motivé le développement d'une importante littérature économique sur les guerres civiles. La recherche sur les guerres civiles a donc été enrichie par un large recours aux outils de l'analyse économique, aussi bien sur le plan théorique avec la théorie des jeux, qu'empirique avec l'économétrie. En même temps, la Banque Mondiale a donné une forte impulsion dans cette démarche avec le projet «Economics of Civil War, Crime and Violence», relayée principalement par des universités américaines, et au-delà, par des organisations non gouvernementales.

Dans l'ensemble, ces travaux posent la question de savoir ce que les différentes parties ont à gagner si elles remportent la victoire, mais, prenant acte de la longueur des conflits, ils vont plus loin en se demandant ce que les parties ont à gagner pendant le conflit. Dans ces conditions, l'interaction entre l'économie et les guerres civiles est au cœur des travaux.

Il s'agit alors de dégager les principales conclusions de ces travaux lorsque celles-ci sont relativement bien établies par la littérature. Les enseignements que l'on peut en tirer concernent principalement la compréhension des mécanismes qui affectent la dynamique des conflits afin d'en inférer les implications en termes de politique économique et de politique de prévention et de gestion des crises. En outre, ces travaux permettent de repérer quelques variables pertinentes pour les travaux d'anticipation et de prospective des crises.

Ce travail s'appuie largement sur une synthèse réalisée par Macartan Humphreys de l'université d'Harvard¹. Elle est

¹ Le document de travail est accessible par internet à l'adresse suivante :
<http://www.preventconflict.org/portal/economics>

organisée autour de deux grandes parties. La première traite des causes économiques des guerres civiles, et la seconde, de leurs conséquences économiques.

1 - CAUSES ÉCONOMIQUES DES GUERRES CIVILES

La littérature économique sur les guerres civiles a permis de mettre en évidence des facteurs économiques qui peuvent être à la source de conflits. La mise en évidence de ces facteurs ne conduit certes pas à ignorer les dimensions politiques, stratégiques, ou sociales qui en expliquent l'émergence. Elle vise au contraire à affiner la compréhension de la logique propre aux acteurs d'un conflit et permet de repérer des indicateurs de risque.

1.1 - La richesse nationale

Spontanément, on pourrait s'attendre à ce que la richesse d'un pays augmente l'incitation de groupes rebelles à entrer en conflit. De la même manière, la valeur pour des rebelles du contrôle de l'Etat est croissante avec la richesse. A contrario, la richesse incite à recourir à la violence pour la sécuriser et réduit l'incitation des rebelles à tenter de la capturer. L'effet de la richesse paraît finalement incertain.

Pourtant, la plupart des recherches économétriques montrent que la probabilité de conflit diminue avec la richesse et le taux de croissance. Collier et Hoeffler (2002)² établissent que la probabilité de conflit dans les 5 ans à venir est de 15% pour un PIB/tête inférieur à 250\$. Fearon et Laitin (2002)³ estiment de leur côté que la probabilité de conflit dans les 10 ans est de 18% pour un PIB/tête inférieur à 600\$; 1% pour un PIB/tête inférieur à 10.000\$. Ces résultats sont évidemment sujets à précautions tout en étant révélateur.

Au fond, l'idée est que la pauvreté, donc la rareté économique, augmente la probabilité de conflit autour de l'utilisation de ressources rares.

En terme de politique économique, ce résultat conduit à penser que les initiatives en faveur de la croissance renforcent les dispositifs de préventions des crises. Ceci justifie largement l'intérêt que peuvent avoir les pays riches à promouvoir le développement et la croissance économique des pays pauvres, avec une priorité accordée aux plus pauvres.

1.2 - Inégalités de revenu

Contrairement à ce que les théories marxistes invitent à penser, l'effet des inégalités n'est pas parfaitement clair sur la probabilité de conflit. Du moins, il n'est pas possible de constater une telle relation avec généralité. Il faut distinguer les inégalités horizontales (entre groupes religieux, ethniques, géographiques) et les inégalités verticales au sein de la population. La première catégorie serait davantage source de conflit que la seconde.

Une explication pourrait être que les divisions ethniques, religieuses ou régionales associées aux inégalités entre groupes créent une communauté d'intérêt et permettent l'identification d'un ennemi. Comme le souligne Paul Collier, il est alors plus aisé de légitimer la rébellion, quand bien même les motivations en seraient purement économiques. Les politiques de redistribution entre groupes peuvent alors limiter la probabilité de conflit.

1.3 - Ressources naturelles

Plus la dépendance d'un pays à l'exportation d'une ressource naturelle est grande et plus la probabilité de conflit est grande. Il s'ensuit que la diversification des sources de revenus à l'exportations doit être poursuivie.

Collier et Hoeffler montrent également que l'argument de la prédation économique paraît souvent plus solide que celui, classique, des frustrations. Si ce raisonnement, porteur de jugement moral⁴, tend à ne pas donner crédit aux revendications des rebelles, de même qu'à légitimer le recours accru à la violence par les autorités, il conduit à préconiser la recherche des moyens de couper les sources de financement des rebelles. Cette approche doit toutefois être tempérée :

- Les ressources naturelles peuvent être une source de financement des rebelles pendant un conflit sans pour autant constituer une cause originelle.
- Si les ressources naturelles sont inégalement réparties sur le territoire, cela peut renforcer les motifs de sécession en alimentant l'idée qu'elle serait économiquement viable.
- La dépendance aux ressources naturelles peut alimenter les frustrations par le truchement des migrations et des inégalités transitoires ou permanentes résultant de la distribution de revenu, ce qui limite la portée de l'argument de prédation économique.
- L'existence d'une rente capturée par l'Etat à partir des ressources naturelles n'incite pas les autorités à développer des institutions solides. Cela tend au contraire à aggraver la séparation entre le gouvernement et les citoyens.
- En cas de changement de prix favorable au secteur d'exportation, la ré-affectation des ressources internes en faveur de ce secteur peut réduire la production interne de bien manufacturé, qui, si elle a un fort potentiel de commerce interne, constitue un facteur de réduction du risque de crise interne.

² «On the incidence of Civil War in Africa», *Journal of Conflict Resolution*.

³ «Ethnicity, Insurgency and Civil Wars» *American Political Science Review*.

⁴ Collier suggère effectivement que dans ce contexte,

la rébellion serait une activité économique quasi-criminelle.

- La dépendance aux ressources naturelles augmente la sensibilité aux chocs des termes de l'échange. C'est alors le problème d'un manque de diversification des sources de revenu.
- L'exploitation des ressources naturelles ne suscite pas que les intérêts de rebelle, mais aussi ceux des Etats concernés et/ou de firmes privées.
- La corrélation statistique entre les conflits et les ressources naturelles est généralement observée, même si l'exploitation des ressources naturelles n'est pas une cause du conflit. En effet, ce genre d'activité risque moins que d'autres d'être affecté par la menace ou l'émergence d'un conflit et constitue la seule activité pour se financer pendant le conflit.

Il s'ensuit que les réponses politiques ne peuvent être uniques en ce qui concerne les ressources naturelles comme la diversification des ressources d'exportation ou le financement des rebelles. Pour cela, il faut prendre en compte les caractéristiques des différentes ressources d'exportation (centralisation de la production et du commerce, concentration géographique) et le système politique dans lequel elles sont exploitées. De même, le degré de légalité et de transparence des activités commerciales conduit à l'implication plus ou moins grande de l'Etat ou des rebelles. De cette analyse découle des types de conflits différents : sécession, insurrection, coups d'état, etc...

Dans tous les cas, la capacité des autorités à gérer l'exploitation des ressources naturelles est déterminante.

1.4 - Politiques économiques

L'absence de politique en faveur de l'éducation, de la santé publique, de l'emploi et de la production est logiquement un facteur aggravant mais ne dépend pas nécessairement de la seule volonté des autorités. En revanche, certaines actions sont prises délibérément au détriment de la population et ceci pour des raisons propres aux individus.

D'autre part, dans certains cas, les politiques d'ajustements structurels mises en place dans les années 1980-1990, ont pu détériorer les conditions économiques et sociales. Pour autant, rien ne permet d'affirmer que ces politiques ont eu un effet direct, qu'il soit positif ou négatif, sur la probabilité de conflit. Elles tendent cependant généralement à réduire les inégalités horizontales.

1.5 - Commerce

Sur le plan théorique, tout dépend de la vision du commerce international, selon que les gains de l'échange sont mutuels, que le jeu est à somme nulle, ou que les intérêts commerciaux sont concomitants des intérêts politiques.

Des études empiriques montrent qu'une fois les distances géographiques prises en compte, l'intensité des échanges entre pays réduit la probabilité de conflit. Mais l'effet vaut principalement pour les conflits externes.

2 - CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA GUERRE

2.1 - Coûts et bénéfices

Il s'agit de comparer le coût de la prévention des crises à celui des opérations post-conflits. Les ONG et autres agences considèrent que le coût de l'inaction est toujours supérieur à celui de la prévention. Une telle évaluation ne pouvant être réalisée qu'après coups, ces résultats sont d'un intérêt limité : les coûts de l'inaction sont inconnus auparavant et les bénéfices de la prévention non plus.

Quels sont les coûts directs identifiables à partir d'un simple modèle de croissance économique :

- Capital physique : destructions (coûts rarement estimés) ; réduction de l'investissement en raison d'une fuite des capitaux, d'où une baisse de l'épargne (Collier 1999)⁵, et de l'augmentation des taux d'intérêt qui résulte de l'incertitude croissante et de l'effet d'éviction des dépenses militaires et de la baisse de l'épargne. L'ampleur des effets dépend de l'ampleur du conflit, mais aussi de sa durée.
- Population : on peut généralement attendre une augmentation des décès liée aux combats, à la famine, aux épidémies et à la destruction des services sociaux et de santé. En même temps, l'augmentation de la natalité est généralement observée en réaction au raccourcissement de l'espérance de vie. Au total, l'effet final sur la population n'est pas clair, il faut surtout s'attendre à une modification de la structure de la population dont les effets se font essentiellement sentir à long terme. Toujours est-il que pendant le conflit, ces effets peuvent affecter directement le marché du travail selon l'utilisation du travail forcé ou de pratique esclavagiste. D'une manière générale, la guerre peut conduire à des effets d'éviction sur le marché du travail.
- Capital humain : pertes de compétences liées à l'émigration (volontaire ou non), aux pertes humaines, et à la désorganisation de la société, de la production et de l'éducation (enfants soldats). Ces effets jouent à plus longue échéance que la stricte durée du conflit.
- Productivité totale des facteurs : contrairement à une idée largement répandue selon laquelle la guerre favorise les

⁵ «On the economic consequences of Civil War», *Oxford Economic Paper*.

transferts de technologies, le contexte des guerres civiles ne semble pas s'y prêter. En effet, utiliser les technologies ne permet pas de se les approprier. Par ailleurs, le contexte de la guerre tend plutôt à ralentir les processus de production et d'échange, si ce n'est les interrompre, que ce soit en raison des destructions résultant des combats, de l'affaiblissement des institutions ou de la diminution de la sécurité sur le territoire. En définitive, s'il est facile de recenser les canaux par lesquels la guerre affecte l'économie, il l'est beaucoup moins d'en inférer des évaluations solides d'impact. Le problème repose avant tout sur la nécessité de construire une référence à partir de ce qu'aurait produit l'économie sans la guerre. Les études recourant à ce genre de méthode ont estimé un coût moyen de 1 à 2 de points de croissance en moins. En outre, pour obtenir des analyses plus approfondies, il est nécessaire de prendre en compte des effets asymétriques sur les économies.

2.2 - Activités économiques des groupes rebelles

Le mode d'intervention des groupes rebelles dans l'économie est fortement variable et en même temps déterminant pour les populations.

Les groupes rebelles peuvent recourir à différents modes de financement :

- La banque mondiale estime que la capacité de se financer des rebelles, c'est-à-dire, à contrôler les secteurs économiques à fort rendement, détermine leur capacité à initier et soutenir un conflit armé. Il y a toutefois des contre-exemples qui reposent sur l'emploi d'armement et de mains d'œuvre à bas coûts. Dans le cas d'un soutien local à la rébellion, peuvent se former des pratiques de rébellion à temps partiel (le rebelle conserve son emploi et se livre à des activités de rébellion en dehors de son temps de travail). Dans le cas contraire, le besoin de financement est particulièrement important.
- Le premier recours est le contrôle de ressources naturelles, légales ou non, à forte valeur ajoutée, mais pas seulement. Des productions plus traditionnelles peuvent constituer une source de revenus : certains produits agricoles.
- Le second est le canal des diasporas. Des travaux ont effectivement mis en évidence un lien entre la population émigrée et la propension au conflit. Cela étant, les explications logiques ne sont pas évidentes et surtout pas univoques.
- Un troisième est le soutien par un tiers. Il est difficile de mesurer ce phénomène, même pour la période de la Guerre Froide. Pourtant, des exemples sont largement connus et identifiés.
- Enfin, les contributions volontaires et forcées de la population locale.

Ils peuvent aussi se livrer à des activités de production, publiques ou privées, de biens et de services.

2.3 - Politiques gouvernementales pendant les conflits

Les gouvernements peuvent utiliser la politique économique dans le cadre d'un conflit, notamment en changeant l'affectation régionale et/ou sectorielle des ressources à des fins d'apaisement ou de sanction. A cet égard, le rôle des dépenses militaires est essentiel. Il impose généralement des coupes dans les dépenses sociales, d'éducation, de santé qui peuvent avoir des effets dramatiques à long terme. Pour éviter que la dépense militaire ne soit réalisées au détriment des autres politiques, il faut généralement un effort d'imposition accru. Malheureusement, les programmes d'ajustements structurels requièrent souvent le contraire.

Le contexte de guerre a souvent été propice au renforcement des structures d'imposition du fait du besoin de financement accru de l'Etat. Plus généralement, la guerre peut être propice au renforcement de l'Etat. Ainsi, prolongeant ce raisonnement, Edward Luttwak a défendu le point de vue polémique qui consiste à dire : donnons une chance à la guerre. Cela étant, cette vision du renforcement de l'Etat découle principalement des guerres internationales qu'a connu l'Europe tout au long de son histoire et ne peut pas s'appliquer aux guerres civiles contemporaines.

En l'absence de capacité à augmenter les moyens de financement de l'Etat, la dépense de guerre évince tout autre politique et le recours à l'endettement et à la planche à billet deviennent inévitables. Cela produit des effets induits aggravants sur la situation macroéconomique du pays.

2.4 - Sociétés internationales

La présence de sociétés étrangères, notamment celles impliquées dans l'exploitation des ressources naturelles, est de nature à influencer sur les conditions de déroulement du conflit de par l'intérêt qu'elles peuvent y avoir. Elles peuvent être la cible d'activités de prédation de la part des rebelles et faire face au choix de devoir assurer leur sécurité par le biais de groupes privés (mercenaires) ou en marchandant leur sécurité avec l'une ou l'autre des parties du conflit. Toutefois, ces effets ont fait l'objet de peu d'analyse de la part des chercheurs académiques. En revanche, les ONG s'y sont largement intéressées.

Les entreprises, du moins certaines, sont devenues sensibles au rôle qu'elles peuvent avoir dans un conflit et ont entrepris des actions de responsabilisation interne. Elles participent également à des activités de coordination entre elles, avec les ONG et des gouvernements. Des guides d'actions et de principes ont pu être établis. De manière générale, les effets de réputation des groupes sont à l'origine de ces démarches.

2.5 - La communauté internationale

Le rôle des agences et des ONG dans les guerres civiles a été analysé sous un angle critique en les considérant finalement comme des acteurs (involontaires) d'un conflit. De par leurs actions, elles peuvent affecter la répartition des ressources (effet redistributif) et entrent en négociation avec les parties prenantes au conflit, quand elles ne prennent pas partie. Cette prise de conscience a donné lieu à l'établissement d'un code de conduite (croix rouge et ONG).

En poussant le raisonnement, ces interventions peuvent être de nature à prolonger le conflit en augmentant les moyens de survie qui peuvent bénéficier à la rébellion. On constate en effet une augmentation conjointe de la durée des conflits et des activités humanitaires. Il est toutefois hasardeux de préjuger du sens de la causalité.

L'argument économique serait qu'en créant une source d'approvisionnement pour un pays ou un sous-ensemble du pays, il peut s'ensuivre une moindre incitation à la résolution du conflit. Au-delà d'une discussion d'ordre moral, il convient de conserver à l'esprit que la contribution de l'aide humanitaire demeure d'une ampleur limitée.

D'une manière générale, ces commentaires appellent à une intervention de l'aide humanitaire qui prenne en compte ses implications politiques et économiques et qui tende davantage à poursuivre les actions en faveur du développement et de la résolution du conflit.

La communauté internationale dispose par ailleurs de moyens de sanction économique pour infléchir la politique des gouvernements étrangers et les capacités de financement d'activité de rébellion. Les évaluations ex-post de ces pratiques leur sont toutefois peu favorables en terme d'efficacité à atteindre les objectifs poursuivis. L'inefficacité est patente dans le commerce de produits illégaux (drogues) ou de commerce illégal de produits (armement, diamant). Elle résulte aussi de la difficulté à atteindre des cibles précises, sachant que bien qu'économique, les sanctions peuvent avoir des conséquences dramatiques. D'autre part, comme les mesures protectionnistes, elles modifient les structures de marché de par leurs effets redistributifs, par exemple en créant des incitations à la corruption ou aux comportements de monopole. En définitive, en affectant les populations civiles, l'effet attendu est une pression accrue sur leurs dirigeants. Pour autant, le contexte de guerre désagrège le lien de responsabilité des autorités vis-à-vis des populations et limitent la portée des sanctions.

Par réaction, les mécanismes de sanctions ont été sophistiqués, notamment en vue d'un meilleur ciblage et par le développement des sanctions financières.

L'action de la communauté internationale peut aussi prendre la forme de l'assistance militaire et du commerce d'armes.

L'emploi de l'assistance militaire est systématique et son effet indéniable sur le déroulement du conflit. En revanche, il n'y a aucune évidence qu'elle soit de nature à limiter les conflits. Elle augmente la capacité d'une partie à combattre, ce qui accroît sans doute le coût du conflit pour l'adversaire, mais l'incite aussi à se renforcer. En outre, elle correspond aux intérêts du donneur et n'est pas nécessairement en cohérence avec les besoins de la population. Enfin, les estimations économétriques indiquent un effet de l'assistance militaire qui porte davantage sur la politique étrangère que sur les considérations domestiques.

En ce qui concerne le commerce d'armes, son développement et le manque de contrôle sont plutôt de nature à augmenter les probabilités de conflits. Pour limiter ce phénomène, il y a un désaccord entre les ONG qui plaident pour une limitation des ventes par les pays producteurs, et les pays producteurs qui plaident pour la réduction du trafic. Une approche complémentaire consiste à raisonner sur des types particuliers d'armes, comme les mines antipersonnelles dont les effets pour les populations civiles sont désastreux.

2.6 - Durée et sortie du conflit

Curieusement, la durée du conflit semble inversement corrélée à la richesse du pays. Deux tentatives d'explication sont avancées. La première porte sur le rôle des aides de toutes sortes et des ressources naturelles qui, en les finançant, prolongent la capacité des groupes rebelles à poursuivre le conflit. L'effet final dépend de la position initiale des groupes rebelles en terme de probabilité de victoire. Autrement dit, elles tendent à augmenter la durée du conflit si elles réduisent les asymétries entre les belligérants, et la réduisent dans le cas contraire en augmentant les chances de victoire décisive pour un groupe. Une seconde consiste à dire que les aides et les ressources naturelles, en donnant l'accès à des ressources à un groupe, lui donne en même temps une incitation à poursuivre le conflit. Paul Collier a avancé l'idée que la rébellion pouvait devenir une activité quasi-criminelle dont la justification devient alors essentiellement économique. Cela suppose toutefois que le revenu des rebelles est supérieur en temps de guerre et cette explication occulte la dimension psychologique du coût d'un conflit. Néanmoins, ces approches incitent à penser que des accords de compensation économique pourraient accélérer la sortie d'un conflit par la négociation. Pour autant, de telles pratiques peuvent conduire à offrir des compensations à des groupes ayant violé les droits de l'homme, et à laisser continuer le commerce de produits illégaux. Les travaux empiriques suggèrent effectivement que le financement de la rébellion par le commerce et/ou la production de produits illégaux est un facteur d'accroissement de la durée des conflits.

Pendant la période de transition vers la paix, la politique économique est essentielle. Tout d'abord, si des causes économiques du conflit sont clairement identifiées, il convient qu'elles soient prises en compte dans la politique de transition. Evidemment, la reconstruction des infrastructures, la

ré-organisation de la production et du commerce, la réinsertion des anciens combattants sont partie intégrante d'une telle politique. Elle suppose cependant de disposer de moyens financiers extraordinaires alors que les autorités politiques peuvent se trouver dans une situation budgétaire particulièrement difficile. En dehors de l'aide étrangère, ces nécessités conduisent à la poursuite d'un endettement élevé et d'une inflation persistante.

Demeure l'importante question des compensations économiques entre belligérants. Si l'expérience des réparations allemandes après la Première Guerre mondiale conduit à ne recommander des mesures redistributives qu'avec prudence, l'absence de telles mesures paraît autant source de conflit futur.

Pour faire face au défi financier de la reconstruction, les donations peuvent constituer un atout particulièrement opportun en matière de structure de santé ou d'éducation. L'implication de la communauté internationale à cet égard a produit des effets mitigés par le passé. En particulier, au-delà des effets d'annonce, le suivi de l'assistance à la reconstruction et le respect des engagements pris sont des conditions nécessaires d'efficacité. Toute la difficulté pour les donateurs éventuels consiste à évaluer la robustesse du plan de paix pour lui apporter son soutien. L'implication des donateurs dès l'amont du processus de paix permet de limiter cette difficulté. Cette dimension est essentielle vis-à-vis des bailleurs internationaux qui sont sensibles aux effets de signal avant d'apporter leurs financements à un pays qui sort de crise.

3 - CONCLUSIONS

Il est possible d'identifier des facteurs économiques pathogènes dont les effets sont avérés par les travaux économiques :

- la pauvreté qui influe sur la probabilité de conflit et sa durée ;
- la dépendance à l'exportation de matière première ;
- les inégalités internes entre groupes régionaux ou ethniques ;
- la durée du conflit est potentiellement plus longue lorsque les rebelles se financent grâce à des produits illégaux ;

Les conséquences économiques de la guerre civile sont :

- la chute de l'investissement domestique qui se prolonge après la crise ;
- la détérioration des infrastructures de santé publique qui se prolonge après la crise ;
- les secteurs de production à forte intensité capitaliste et ceux nécessitant une forte intensité de commerce interne sont particulièrement affectés par la guerre ;

Implications en terme de politique de prévention des risques :

- les politiques de développement doivent prendre en compte leurs implications en terme de risque ;
- l'effort pour le développement doit être prioritairement ciblé sur les pays les plus pauvres ;
- la réduction des inégalités horizontales est prioritaire.

Politique de gestion de la crise :

- l'aide étrangère doit être orientée principalement sur la poursuite des programmes de développement ;
- l'aide doit permettre le maintien des infrastructures sociales et de santé ;
- la gestion de l'aide doit prendre en compte son impact sur la dynamique du conflit.

Ces conclusions sont partielles et ne résument pas l'intégralité des travaux économiques sur les guerres civiles. En revanche, elles correspondent à des résultats démontrés et majoritairement admis. En l'état, elles permettent d'identifier des facteurs économiques qui participent à la dynamique d'un conflit. Dès lors, il est possible d'envisager des implications en termes de politique économique et de politique de prévention et de gestion des crises, et des politiques de transition vers la paix.

Enfin, l'identification de ces facteurs donnent des indications sur les variables économiques qui pourraient servir à l'élaboration d'analyses prospectives en matière de conflit futur.

COMPTE SATELLITE DE LA DÉFENSE : LE TABLEAU D'ENTRÉES-SORTIES APPLIQUÉ AU DOMAINE DE LA DÉFENSE

par Véronique Genthon et Yves Jacquin, statisticiens de l'OED

Le tableau des entrées-sorties, ou TES, est l'un des outils synthétiques d'analyse des Comptes nationaux, réalisés chaque année par l'INSEE. Il décrit l'équilibre macro-économique en emplois et en ressources entre les différents secteurs institutionnels (ménages, entreprises, administrations, reste du monde) et branches de l'économie.

Il se décompose en trois sous-tableaux :

Le **tableau des ressources en produits** (à gauche) donne la production des diverses branches, complétées des importations. Le **tableau des emplois finals** (à droite) traduit les consommations des différents secteurs institutionnels. Elles correspondent à des consommations finales, à des achats de biens d'équipement (dénommés FBCF : formation brute de capital fixe), à des exportations ou à des variations de stocks.

Entre les deux se situe le **tableau des entrées intermédiaires**, qui détaille la consommation intermédiaire des branches en divers produits. Il permet de déterminer les coefficients techniques, c'est-à-dire la proportion de chaque produit nécessaire à la production d'une branche. Ces coefficients techniques étant relativement stables, il est possible de les utiliser pour analyser, moyennant quelques hypothèses simplificatrices, l'impact sur la production des différentes branches de l'accroissement de la production d'une branche donnée.

Le TES spécifique à la Défense présenté ci-après et portant sur l'année 2002 a été construit par l'OED. Il identifie 4 acteurs : le Ministère de la défense (APU de défense non marchand), les établissements industriels (Comptes Spéciaux du Trésor, dont fait encore partie jusqu'à 2002 la DCN), l'industrie d'armements, et le reste de l'économie.

Tableau entrées-sorties et dépense nationale de défense

Présentation synthétique mettant en perspective les activités et les produits liés à la défense par rapport à l'économie générale

TES satellite					Producteurs caractéristiques				Producteurs de produits connexes		Autres producteurs	Total					
Année 2002					APU de défense non marchands	Publics CST	Industries d'armement	Reste de l'économie									
Ressources en produits					Consommation intermédiaire							Emplois finals					
	Production	Importations	TVA	Total des ressources								CF des APU	Autres emplois finals	Exportations	Total emplois		
	Produits caractéristiques : service non marchands de défense	25,6		25,6								25,6 (1)			25,6		
	Produits connexes : armements	13,4	0,9	15,2	6,9	0,1	4,6						-0,7	4,4	15,2		
	Autres produits non connexes (reste de l'économie nationale)	2 649,0	379,2	156,4	3 184,6	4,5	0,5	4,4	1 303,5	1 312,9	337,4	1 127,1	407,2	3 184,6			
	Total	2 688,0	380,1	157,3	3 225,5	11,4	0,6	9,0	1 303,5	1 324,5	363,0	1 126,4	411,6	3 225,5			
Unités : milliards d'euros					VAB	14,2	1,2	2,6	1 345,5	1 363,5	Total des valeurs ajoutées		1 363,5				
					Production	25,6	1,8	11,6	2 649,0	2 688,0	TVA		157,3				
										13,4		PIB		1 520,8			
					FBCF + Acquis. Nettes d'actifs (2)	2,3											
					Transferts courants (3)	1,1											
					Transferts en capital (4)	0,3											
					Emplois financés RdM (5)	-0,1											
APU : administrations publiques																	
CST : comptes spéciaux du Trésor																	
VAB : valeur ajoutée brute																	
FBCF : formation brute de capital fixe (= investissements)																	
RdM : reste du monde																	
					Domaine de défense =		+										
					Dépense nationale de défense = (1) + (2) + (3) + (4) + (5)												soit : 29,3 Mde

L'observatoire économique de la défense diffuse Ecodef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressés par cette formule, veuillez adresser votre E-mail à : oed@sga.defense.gouv.fr

DÉCOUVREZ DES PUBLICATIONS DU SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION SUR

Internet › www.defense.gouv.fr/sga
Intranet › www.sga.defense.gouv.fr

OU SUR SIMPLE DEMANDE À
SGA/Com au 01 42 19 77 46



Internet › www.defense.gouv.fr/sga • Intranet › www.sga.defense.gouv.fr

É C O D E F

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)
14, rue Saint Dominique • 00450 Armées

Pour vous abonner :
Fax : 01 42 19 45 43 - Email : oed@sga.defense.gouv.fr
Rédacteur en chef : Cyr-Denis Nidier

ISSN 1293-4348 • Impression : SMG/Impressions • Tél : 01 42 19 40 91
Conception et réalisation graphique : Pascal Ilic SGA/com 2003